

La Francophonie s'affirme sur le plan économique

La Conférence de Montréal a invité pour la première fois la Francophonie comme partenaire à son Forum économique international des Amériques à Montréal (Canada-Québec, 30 mai-2 juin).

Lors de cette 11^e édition, près de deux cents conférenciers et panélistes de haut niveau et trois mille participants ont réfléchi sur des problèmes économiques et sociaux d'actualité, autour du thème : "Réussir en période de turbulence : défis et perspectives".

L'Agence intergouvernementale de la Francophonie a animé deux tables rondes : "Les infrastructures et services publics : nouvelles perspectives de financement" et "Marché global et développement". Elle avait mobilisé une vingtaine d'experts francophones, notamment parmi ceux qui ont pris part aux actions liées au Symposium sur l'accès aux financements internationaux ou qui sont engagés dans les négociations commerciales multilatérales.

Les gouvernements du Canada et du Québec, la Banque mondiale, l'OCDE et la Banque interaméricaine de développement, ainsi que de grands groupes privés, ont contribué à la réalisation de ce forum. ■

Dix entrepreneurs du Sud à Futurallia

Encadrés par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, dix chefs d'entreprise, venus de différents pays francophones du Sud, ont participé au



Sur le stand de l'Agence à Futurallia © Agence Francophonie

Forum international d'affaires Futurallia à Louvain-la-Neuve (Communauté française de Belgique, 1^{er}-3 juin). Cette manifestation, préparée par le Groupement des Euro-Info-Centres de Wallonie, est l'occasion pour les entrepreneurs de tous horizons et secteurs de se rencontrer pour discuter affaires. Les entrepreneurs francophones ont pris de nombreux contacts pour d'éventuels partenariats commerciaux, techniques ou financiers. Certains sont repartis avec des promesses de contrat de vente, d'autres ont jeté les bases d'un partenariat technique pour la transformation de leurs produits ou la mise en place d'un système de "traçabilité". En outre, ils pourront développer ces premiers contacts et poursuivre leur recherche de nouveaux partenaires tout au long de l'année à travers le site www.futurallia-online.com. ■



Futurallia

VI^e CONFÉRENCE DE L'OMC Les pays du Sud se préparent

En vue de la participation des pays francophones du Sud à la VI^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong en décembre prochain, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a convié à Cotonou (Bénin, 13-14 juin) les hauts représentants de trente-quatre pays francophones et de six organisations régionales et internationales pour un séminaire sur les enjeux de la conférence.

Après des échanges sur l'état des négociations en cours à l'OMC, l'identification des priorités et des points d'intérêt communs aux pays francophones du Sud, des éléments d'une feuille de route ont été définis. En marge de la Conférence de Hong Kong, la Francophonie organisera une concertation des ministres du Commerce de ses pays membres. ■



>> Suite de la page 1

VI^e CONFÉRENCE FRANCOPHONE Ouagadougou (Burkina Faso, 12-13 sept) Consolider les relations civile et valoriser ses

La collaboration entre la Francophonie institutionnelle et la société civile a toujours progressé vers des liens plus étroits et une coopération plus affirmée. En 1992, des directives ont été adoptées par le Conseil permanent de la Francophonie pour régir ces relations. Aujourd'hui, en réponse aux exigences d'une Francophonie en constante évolution, particulièrement dans son engagement pour la promotion de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone¹, et en faveur de la diversité culturelle et linguistique², un travail en profondeur a été entrepris.

La Conférence ministérielle de la Francophonie a adopté, le 24 novembre 2004 à Ouagadougou, de nouvelles directives qui rénovent les principes,

Soixante-trois OING accrédités

- Aide au développement Gembloux (ADG)
- Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)
- Association francophone d'éducation comparée (AFEC)
- Association francophone des experts de la coopération technique internationale (AFECTI)
- Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)
- Association Internationale francophone des aînés (AIFA)
- Association internationale des femmes francophones (AIFF)
- Association internationale des régions francophones (AIRF)
- Association internationale de recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales (AIRHM)
- Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)
- Alliance francophone
- Association du notariat francophone (ANF)
- Conseil consultatif africain de population (APAC)
- Aquadev - OING internationale de solidarité
- Association pour la prévention de la torture (APT)
- Association internationale des technologues biomédicaux (ASSITEB)



Mobilisation à l'initiative d'ENDA-Tiers monde © Droits réservés

DES ONG (nombre) en lien avec la société acquies

conditions et modalités selon lesquels l'Organisation internationale de la Francophonie peut, en s'appuyant sur son Agence intergouvernementale, établir des relations avec les organisations de la société civile³. Les effets de ces relations "renouvelées" seront sans aucun doute appréciés lors de cette nouvelle conférence. ■

1. *Déclaration et programme d'action de Bamako (Symposium sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, 2000).* – 2. *Déclaration et plan d'action de Cotonou (Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture, 2001).* – 3. *Directives portant sur les relations entre les instances de la Francophonie et les organisations internationales non gouvernementales, les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile.*

• **La Conférence francophone des OING** a lieu tous les deux ans. Convoquée par le secrétaire général de la Francophonie qui en confie l'organisation à l'administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, elle réunit les organisations internationales non gouvernementales et autres organisations de la société civile à vocation internationale auprès des instances de la Francophonie. Elle donne un avis sur la programmation et les réalisations de l'Agence et des opérateurs directs des sommets. Elle permet également d'identifier les associations susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des programmes de l'Agence et de renforcer les partenariats actifs au sein de la société civile francophone.

• Avant la création, en 1970, de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'idéal francophone s'est exprimé et concrétisé grâce au tissu associatif. La Francophonie s'est consolidée à travers la création d'associations au rayonnement international significatif : celles des écrivains (1926), des journalistes (1950), des radiodiffuseurs (1955), des universitaires (1961), des juristes (1964), des parlementaires (1967), des professeurs de français (1969), et bien d'autres.

• <http://ong-francophonie.net>
Grâce à ce site, les OING peuvent partager leurs ressources, leurs compétences et leurs expériences, et développer entre elles de nouveaux partenariats au service du développement durable.



Hydroagriculture © Droits réservés

Associations auprès des instances de la Francophonie

Avocats sans frontières (ASF)
Biennale de la langue française (BLF)
Conseil francophone de la chanson (CFC)
Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles (CI-AF)
Conférence internationale des barreaux (CIB)
Centre international de phonétique appliquée (CIPA)
Carrefour international de la presse francophone (CIPUF)
Confédération internationale des syndicats libres - Francophonie syndicale (CISL/FS)
COBATY international
Comité pour les partenariats avec l'Europe continentale (COMITÉ PECO)
Conseil de la vie française en Amérique (CVFA)
Conférence panafricaine coopérative (CPC)
Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)
Association internationale pour l'école instrument de paix (EIP)
Environnement et développement du tiers monde (ENDA-TM)
Femmes Africa solidarité (FAS)

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
Fédération internationale des acteurs (FIA)
Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
Fédération internationale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (FICEMEA)
Fédération internationale des experts-comptables francophones (FIDEF)
Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH)
Fédération internationale des musiciens (FIM)
Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et les droits de l'Homme (FNH)
Forum de Delphes
Gerdes-Afrique
Réseau international pour la bonne gouvernance (GNNG)
Association "Gradnitsa-RLM"
Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF)
Helio International

Programme de la V^e Conférence francophone des OING

Lundi 12 septembre

– Matinée –

Séance officielle d'ouverture

- Accueil par M. Youssouf Ouedraogo, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso
- Allocution de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Séance plénière

- Intervention de M. Roger Dehaybe, administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie
- Constitution du bureau de la conférence : élection du président, élection des membres du comité de suivi
- Adoption du règlement intérieur et électoral de la conférence et de son comité de suivi
- Organisation des travaux en ateliers

– Après-midi –

Travaux en ateliers

- Atelier 1 : Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- Atelier 2 : Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Atelier 3 : Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Atelier 4 : Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité

Mardi 13 septembre

– Matinée –

Suite des travaux en ateliers

– Après-midi –

- Restitution des travaux en ateliers
- Présentation et adoption du rapport de la conférence
- Adoption du plan d'action de la conférence
- Clôture des travaux

Contact : Direction du développement social et de la solidarité

Téléphone : (33) 1 44 37 32 57

Télécopie : (33) 1 44 37 33 61

Courriel : ddss@francophonie.org

Institut arabe des droits de l'Homme (IADH)
Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF)
Institut international de droit humanitaire (IIHL)
Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS)
Observatoire panafricain de la démocratie (OPAD)
Orphelins sida international (OSI)
Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO)
Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA/NESDA)
Reporters sans frontières (RSF)
Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD)
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone - (SIDIEF)
Solidarité laïque (SL)
Société nationale de l'Acadie (SNA)
Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH)
Union internationale de la presse francophone (UPF)